

JOURNAL DE MONACO

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DIMANCHE

AVIS

Les lettres et envois non affranchis
seront refusés

Les manuscrits non insérés,
ne seront pas rendus.

Connais-tu le pays où les citoyens mûrissent...?
(GÉRARD, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :
UN AN 12 francs
SIX MOIS 6 "
TROIS MOIS 3 "
Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du C. Poissonnière. 11

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

INSERTIONS :
ANNONCES 25 cent. la ligne.
RÉCLAMES 50 "
On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 6 AU 12 MAI.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS			
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES					
6 Mai	16	7	17	Beau	Nul	10 Mai	15	5	16	5	14	8	Beau	E.
7 Id.	16	8	17	id.	id.	11 Id.	15	7	14	3	13	9	id.	Nul
8 Id.	15	4	16	id.	id.	12 Id.	16	2	17	5	16	9	Couv.	id.
9 Id.	16	6	17	id.	id.									

MOIS D'AVRIL 22 jours beaux ; 4 de vent ; 3 de pluie.

Monaco, le 13 Mai 1860.

Au moment où des bruits circulent à l'égard de la délimitation des frontières, il n'est pas hors de propos d'examiner la question (en ce qu'elle touche aux communes de Menton et de Roquebrune) en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les événements antérieurs qui ont placé ces deux communes dans une situation toute exceptionnelle.

Ces deux communes faisaient partie, depuis des siècles, de la Principauté de Monaco. Cette Principauté était gouvernée par le Prince,

sous la protection de la Sardaigne qui, par suite d'un traité entre les deux souverains, tenait garnison dans les communes qui la composaient.

En 1848, la population de Menton et de Roquebrune se détacha de la Principauté et demanda son annexion à la Sardaigne.

Le roi Charles-Albert rendit, à cette occasion, un décret par lequel il acceptait l'offre qui lui était faite de ces deux pays.

Ce décret stipula que, en attendant que l'annexion fut définitivement consacrée par les pouvoirs des Etats-Sardes, le roi gouvernerait les deux communes par décrets royaux.

Mais, soit par suite des protestations du

Prince, soit par suite de l'opposition des puissances, la consécration de cette annexion par le pouvoir législatif de Sardaigne n'a jamais eu lieu, et les deux communes se sont gouvernées jusqu'à présent *municipalement*, toujours sous la protection du gouvernement piémontais; mais elles n'ont jamais été soumises aux lois de celui-ci auquel elles n'ont payé ni l'impôt d'argent, ni celui du sang.

On conçoit facilement que, placées dans cette situation exceptionnelle, ces deux communes n'ont pas pu être cédées, au moyen du traité du 24 mars, par le roi de Sardaigne qui n'a sur elles aucun droit légal de souveraineté.

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

LES JARDINS DU PALAIS

A MONACO (*)

(Suite)

Délicieux voyage d'une heure sur cette mer, où, vers l'horizon, glissent des blanches voiles! A-t-il duré une heure ou mille ans? je n'en sais rien, car pendant que le petit bateau se balançait, bercé par les lames folles, j'ai eu le temps de me rappeler toute ma vie, et de revoir une dernière fois, s'enfuyant avec un pâle sourire, tant de rêves si longtemps adorés, tant d'amours qui tenaient dans leurs mains des fruits pourprés, dont la chair est cendre et poussière! Sur le rivage, fait de coteaux penchants, des jardins d'oliviers et d'orangers disposés en amphithéâtre, de riantes villas cachées sous leur ombrage déroulaient un panorama sans fin, et il n'y a pas une de ces habitations sur la porte de laquelle on ne voudrait écrire: le bonheur est là! Un moulin à huile, dont la grande roue change l'eau de la mer en un tourbillon de neige et

d'argent, répand sur l'azur qui l'entoure un or liquide dont le goût friand attire les poissons aux écailles brillantes. Comme je regardais chatoyer au soleil, un grand vol d'oiseaux blancs comme la neige vint passer près de nous, et tous s'abattirent sur la mer, où ils voguaient doucement dans un sillon de lumière. Au temps où les persécutions de Dioclétien ensanglantaient l'empire, habitait en Corse une jeune fille chrétienne nommée Dévote. Un gouverneur impitoyable la fit périr dans les supplices. On lui broya la bouche avec une pierre, on la jeta parmi les ronces sur des rochers aigus, on l'attacha enfin sur le chevalet, où elle expira. Puis il fut ordonné que son cadavre serait brûlé et ses cendres jetées au vent. Mais, avertis par une vision, le prêtre Benenato et le diacre Apollinaire vinrent prendre ce corps pendant la nuit, et, après l'avoir embaumé, ils s'embarquèrent pour l'Afrique avec un pilote nommé Gratiens. Mais tous leurs efforts pour y aborder furent vains, et toujours le vent les poussait vers les côtes de la Ligurie. Le lendemain matin, le navigateur s'étant endormi, la sainte lui apparut, environnée d'une éclatante lumière. Elle lui ordonna de regarder ce qui sortirait de sa bouche, parce que ce signe devait indiquer le lieu où elle voulait être ensevelie. En effet, le pilote à son réveil vit, ainsi que ses deux compagnons, une blanche colombe sortir de la

bouche de Sainte Dévote et se diriger vers Monaco. En voyant les beaux oiseaux de neige se poser sur la mer tranquille, j'ai songé à cette légende naïve et charmante. Nous arrivions à la grotte, contre laquelle le flot, partout si paisible, se brisait avec une sorte de fureur. Elle est large, basse, creusée dans le roc de la montagne, et l'on y voit, dit-on, de riches stalactites. Au moment où nous allions aborder, nous aperçûmes une jeune fille admirablement belle qui dormait couchée sur la porte de la grotte. Enveloppée dans une sorte de manteau brun et couronnée de fleurs sauvages, elle se délassait dans un gracieux sommeil. Ses cheveux s'étaient dénoués et tombaient de toute leur longueur sur sa poitrine; un sourire rempli d'une joie indicible éclairait son poétique visage. A côté d'elle, des fleurs éparses jonchaient le sol de la grotte. J'ai cru, je crois encore en me la rappelant, que c'était quelque fée ou quelque nymphe endormie là où murmure la mer paisible. Mes compagnons voulaient à toute force l'éveiller et entrer dans la grotte, persuadés que c'était tout bonnement une paysanne des environs, et qu'elle était venue là, non pas, comme je le pensais, sur un chariot de perles attelé de cygnes, mais sur la barque d'un pêcheur, qui, sans doute, devait venir la chercher un peu plus tard. Mais moi, précisément, si mon opinion était fautive, je ne tenais pas du tout à être

(*) Voir le numéro du 6 Mai.

Il est donc évident que l'annexion à la France, exécutée et réalisée en vertu de ce traité, ne saurait être acceptée, ni reconnue par les puissances dont le pouvoir repose sur le principe de la légitimité, et qui admettent que le souverain, légitime a seul le droit de céder une partie de ses Etats à un autre souverain.

Il reste à examiner si les puissances qui reconnaissent le principe de la souveraineté populaire seraient autorisées, en vertu de ce principe, à accepter et à reconnaître cette annexion.

Pour qu'un peuple soit admis à jouir des bénéfices du droit de se choisir un gouvernement, il faut, ou qu'il ait répudié son souverain en s'affranchissant de la tutelle de celui-ci, ou bien qu'il ait été abandonné par ce souverain lui-même.

Menton et Roquebrune sont évidemment dans le premier de ces deux cas.

Mais il ne faut pas perdre de vue que, pour que le gouvernement issu du choix des populations puisse se prévaloir de ce titre, au point de vue même du principe du droit populaire, il est indispensable que ce choix soit l'expression de sa libre volonté librement formulée.

Il faut que ces populations soient entièrement abandonnées à elles-mêmes, et livrées à leurs propres inspirations. Il faut qu'elles puissent se réunir en assemblées publiques, discuter leurs intérêts en toute liberté, en dehors de toute pression et surtout de toute occupation militaire étrangère, et procéder ensuite, de la même manière, au vote qui doit décider souverainement du choix du pouvoir auquel la majorité veut confier les rênes de l'Etat. Ces conditions sont essentielles autant et plus encore pour les petits Etats que pour les grands, par la raison bien simple

que les premiers, étant plus faibles, sont moins capables que les derniers de résister à une pression quelconque.

Cela posé, et nécessairement accepté par tous les partisans de la souveraineté populaire, il s'agit de savoir si c'est dans ces conditions que les communes de Menton et de Roquebrune ont été consultées sur le mode de gouvernement qu'elles préféreraient?

Poser cette question c'est la résoudre négativement. Personne n'ignore, en effet, que ces deux communes ont été brusquement appelées, comme celles du Comté de Nice, à déclarer à l'instant, et sans même avoir le temps de réfléchir, si elles voulaient *oui* ou *non* être annexés à la France.

Cet appel a été fait, comme si ces deux communes avaient pu être comprises dans la catégorie des territoires faisant partie des Etats-Sardes, que le roi a cédés à la France par le traité du 24 Mars.

La votation de Menton et Roquebrune faite dans de telles conditions et avec la présence d'une garnison française, ne saurait être invoquée en faveur de l'annexion à la France, en vertu du principe de la Souveraineté populaire dont l'exercice libre et spontané n'a pas été maintenu et sauvegardé.

C'est donc avec raison que les Mentonnais indépendants protestent contre l'annexion, dont la réalisation ne peut être réclamée, ni au nom du principe de la légitimité, ni au nom du principe de la souveraineté nationale. Ils espèrent que l'Empereur des Français comprendra la situation exceptionnelle où se trouvent Menton et Roquebrune, et qu'il y aura égard en ne comprenant pas ces deux communes, pas plus que Monaco dans les territoires à annexer à son empire, et en fixant à la Turbie la limite de ces territoires.

Nous examinerons dans un autre article

les avantages qui résulteraient pour Menton et Roquebrune de n'être pas comprises dans l'annexion. (Gazette de Nice)

Le *Sémaphore* publie la Correspondance suivante :

Monaco a eu pour fondateur Hercule, fils de Jupiter et d'Alemène, et pour souverains les princes de l'antique famille de Grimaldi, dont l'origine se perd dans la nuit du Moyen-Age.

Les Grimaldi (sachez-le bien), sont d'aussi bonne maison que les Hapsbourg et les autres maisons régnantes de l'Europe. Ils ont reçu de l'empereur Othon, l'investiture de leur petit fief, dont la possession leur a été garantie solennellement en 1815 par les traités de Vienne. Ils se trouvent ainsi sous la protection immédiate de la Sainte-Alliance!

A-t-on assez plaisanté sur cette souveraineté microscopique de Monaco! Elle n'en est pas moins restée debout sur son promontoire escarpé, et plus heureuse en cela que tant d'autres états italiens, elle a conservé jusqu'à ce jour son humble autonomie et sa petite indépendance. Il est parfois utile d'être faible: « La foudre qui atteint les aigles, disait lord Byron, épargne les roitelets. »

La principauté de Monaco, au temps de sa prospérité, avait 6 lieues carrées d'étendue, et une population de sept à huit mille habitants. Mais elle a eu ses révolutions. Menton et Roquebrune ont secoué, après 1848, le joug du tyran de Monaco, qui n'a plus conservé que sa capitale.

Menton et Roquebrune, après s'être mis sous le protectorat du roi de Sardaigne, ont voté tout dernièrement leur annexion à la France. Reste Monaco.

La question est de savoir si cette principauté restera indépendante ou si elle sera annexée au futur département des Alpes-Maritimes.

Le prince régnant, Charles III, fils du prince Florestan, est lieutenant-général au service du roi de Sardaigne, Va-t-il échanger ce titre et sa principauté contre une dotation et un siège au Sénat? Les uns disent oui, les autres disent non, et cette grave question est toujours pendante.

S'il m'était permis de faire entendre ma voix, au milieu de ces importantes discussions, je demanderais aux puissances européennes de conserver la principauté de Monaco dans l'empire français, comme la république de St Marin dans les Etats de l'Eglise; — à titre de souvenir. La persistance des petits Etats est d'un bon exemple pour la durée des grands empires.

Et puis, Monaco n'est pas un pays comme un autre. C'est un Gibraltar pacifique, isolé du reste de l'Europe sur une pointe de rocher qui domine au loin la Méditer-

Extraits des Lettres du Docteur Sulzer sur Nice, en 1775.

Mon intention était de quitter Nice, dans les premiers jours d'avril, pour me rendre à Turin; comme on m'avait averti que le Col de Tende était dangereux à cette époque, à cause des neiges et des avalanches qui tombent des montagnes, je me vis contraint de différer mon départ jusqu'à la fin de mai. Je devais faire une partie du chemin à dos de mulet; dans le but de m'accoutumer à cette monture et pour essayer mes forces, je voulus me préparer à ce voyage par une petite excursion dans le voisinage, et je choisis la Principauté de Monaco. Tout le monde m'avait entretenu des difficultés des chemins entre Nice et Gènes, le tronçon que j'avais à parcourir est un échantillon qui suffit pour faire comprendre l'impraticabilité du reste.

Je profitai du premier beau jour pour me mettre en route avec quelques compagnons qui s'étaient associés à mon exploration. Nous étions tous empaquetés et juchés sur la flaque d'un mulet. Comme nous nous étions proposés de pousser droit à Menton, à l'extrémité orientale de la Principauté, et de retourner le lendemain, à Nice, par Monaco, nous primes des provisions, pour dîner en pleine campagne, là où il nous plairait.

détrompé. et quant à troubler les êtres surnaturels dans leur repos, c'est un crime que je ne commettrai jamais sciemment. Mille fois ils m'ont dévoilé avec complaisance leurs retraites inconnues des hommes, leurs abris de feuillages et leurs palais de corail et de cristal sous les eaux; ce n'est certainement pas moi qui les trahirai; c'est bien le moins qu'on se soutienne entre gens unis par la pensée et qui parlent le même langage ailé, dont l'harmonieux murmure voltige comme un oiseau sur les lèvres altérées d'amour. Je n'ai donc pas vu l'intérieur de la grotte. Je me suis borné à gravir à quelques pas de là une colline abrupte-d'où l'on voit une anse délicieuse entourant la mer d'une ceinture de vieux oliviers. J'espère que l'ondine me saura gré de ma discrétion, et, la première fois que je m'endormirai au bord de la mer, peut-être daignera-t-elle me traiter comme ce chevalier des *Nocturnes* qui se gardait bien d'ouvrir les yeux, et qui se laissait tranquillement embrasser au clair de lune. En tout cas, je ne manquerai pas, moi, de lui donner asile dans quelque poésie fantastique où elle pourra dormir pendant mille ans si bon lui semble, sans crainte de se voir éveillée par un caprice brutal d'un touriste, et je tâcherai de faire murmurer autour d'elle des rimes sonores qui lui rendent la plainte caressante et le voluptueux bruissement de la rivière de Gènes.

J'arrive à Nice et je trouve, ô douceur! ô surprise!

que le printemps s'y est installé pendant mon absence. Certes, je voudrais bien voir les lilas blancs et les lilas de Bellevue qui m'ont causé tant de ravissements l'année dernière, à cette époque-ci; mais le printemps à Nice, on ne peut pas imaginer quel délire c'est, et quelle fête des yeux! L'hiver, en voyant la campagne toute verte, on se figure que la belle saison n'y peut rien changer; mais voici qu'à travers les sombres verdure éternelles éclate tout à coup en jeunes pousses, en guirlandes de feuilles tendre et claire verdure d'avril; les arbres fruitiers sont écrasés sous leurs fleurs roses et blanches; les berceaux de rosiers cachent la Nuit sous leurs branches touffues; les pensées grises, jaunes, violettes, étalent leurs larges fleurs; les vrais arbres, les arbres de France, renaissent et se transfigurent, et une floraison fabuleuse de toutes les couleurs imaginables prend d'assaut la campagne émerveillée; la fantasmagorie du printemps de décembre s'efface pour faire place à une végétation gaie et luxuriante; le soleil est toujours éclatant, mais il n'a plus froid; après avoir réchauffé tant d'Anglais valétudinaires, il se réchauffe lui-même; la mer toute lumineuse est partout poudrée de pointes de diamant et de poussière d'étoiles, et la nuit, semée de paillettes enflammées, elle roule, en se pâmant d'allégresse, de larges nappes de phosphore.

THÉODORE DE BANVILLE

ranée. Pourquoi ne pas laisser cette petite Principauté dans les Alpes maritimes, comme le val d'Andorre dans les Pyrénées ?

Et puis, il y a une Banque à Monaco, singulier nom n'est-ce pas et qui démonétiserait en apparence toute spéculation financière ; mais il s'agit ici d'une de ces Banques privilégiées qui font toujours fortune. La dernière roulette tourne à Monaco, hélas ! et au moment de franchir le Rubicon, peut-être, la Banque s'écrie comme César : *Alea jacta est !*

Du reste, annexée ou indépendante, Monaco sera toujours français de cœur et de souvenir ; elle a été associée aux destinées de la France, et j'y ai rencontré plusieurs vieux soldats qui portent fièrement la médaille de Saint-Hélène. J'y ai reçu une hospitalité toute française dans la villa de la Condamine, chez un de nos compatriotes, qui porte le nom le plus français, à coup sûr qu'il y ait en France. J'ai vu le Cercle des Etrangers et la plage délicieuse où l'on construit un établissement de Bains de mer. Quelle que soit la solution politique de la question..., Monaco n'en sera pas moins, comme Nice, un des paradis terrestres de la France et le jardin d'hiver de l'Europe

NOUVELLES LOCALES

Voici de nouvelles appréciations sur le ténor Lefranc, recueillies par le *Courrier de Marseille* que nous nous faisons un devoir et un plaisir d'enregistrer. — Monaco va donc compter une célébrité de plus si toutes ces prévisions se réalisent.

Nous signalions naguère ce jeune employé au chemin de fer qui, découvert d'aventure, par M. Ambroise Thomas, au Conservatoire de Marseille, est à cette heure, un des plus brillants élèves de Duprez. Si nous en reparlons aujourd'hui, notre dessein n'est point de faire entendre à Charles Lefranc d'imprudents éloges, ni d'escamoter la renommée qui semble devoir lui appartenir un jour ; mais nous ne pouvions qu'être frappés du langage tenu à son égard par tous les journaux spécialement consacrés à la musique. Cela s'écarte si sérieusement des banales formules, quand il s'agit d'ailleurs d'un jeune homme inconnu et n'ayant encore aucun autre titre aux complaisances de la presse, que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire les appréciations émises sur ce talent à son aurore.

Voici d'abord le *Ménestral* qui rendant compte de la représentation, à l'hôtel de la rue Turgot, d'un opéra inédit de Duprez, *Jeune d'Arc*, dans lequel Lefranc s'est

Il serait difficile d'imaginer un chemin plus extraordinaire, plus terrible et en même temps plus intéressant. Il mène au travers de pics ruintés, qui ne présentent de toutes parts que des rochers abrupts ; souvent il passe sur le faite même des montagnes, par des détours et des labyrinthes sans fin. Les vues et les perspectives varient au tournant de chaque angle. Tantôt vous cheminez dans une thébaïde d'aiguilles calcaires, où l'on ne découvre aucune issue, où le bruit des pas éveille des échos menaçants, où l'on se croit séparé de tout ce qui respire et végète. Là, pas un buisson, pas un gramin au vent, pas même la lépre des lichens rongeurs, sur les blocs calcinés. La nature semble ensevelie dans un engourdissement mortel. Tout à coup, une brèche s'ouvre et, par l'écartement des anfractuosités, l'air riche en ferments de vitalité, l'air des horizons sans limites, vous frappe au visage, vous enivre. Vous distinguez avec un battement de cœur les parvis miroitants de lapis-lazuli de la méditerranée, les courbes neigeuses des baies, les reins cambrés des péninsules et les escadrilles de nuages criblés par les stries d'or qui tombent du zénith.

La vue sur le Cap-Saint-Hospice est particulièrement remarquable. Ce promontoire se cache, se remontre à bien de reprises et reparait encore une fois, dans un rapprochement inexplicable, lorsqu'on s'en suppose déjà bien éloigné.

fait entendre, proclame le jeune chanteur, « une étoile vocale, le nouvel *ut* dièse. »

« Voilà, ajoute le *Ménestral*, un Tamberlick français destiné à faire bien du bruit dans la double acception du mot. On ne saurait s'imaginer une plus splendide voix de poitrine. C'est tout simplement phénoménal. »

Le journal de MM. Escudier, la *France Musicale*, à propos de cette même représentation de *Jeune d'Arc*, s'exprime en ces termes :

« La fontaine du chant coule à la cantonnade de cette petite salle de Duprez. Demandez à M. Lefranc, ce ténor prodigieux, découvert avec un *ut* dièse pur sang et avec la plus belle voix du monde, dans les obscurs bureaux d'une administration de chemin de fer. »

Et la *Gazette Musicale* : « Blanqué, Raynal, deux artistes du Théâtre-Lyrique, chargés des rôles de Lionel et de Luxembourg, se distinguent de la foule des élèves, et le ténor Lefranc y brillait par sa voix d'une éclatante sonorité. »

Et le journal le *Théâtre* : « Arrêtons-nous ici, pour vous présenter un ténor remarquable, M. Lefranc, depuis peu de temps élève de Duprez. Chargé du rôle de Charles VII, ce jeune artiste a émerveillé l'auditoire par sa voix pure et vibrante dans les cordes les plus élevées. A plusieurs reprises il a lancé des *ut* de poitrine d'une pureté et d'un éclat extraordinaires et cela avec une parfaite aisance. Nous aurons donc un Tamberlick français selon toutes les apparences. »

N'est-ce pas que tous ces éloges sortent du cadre habituel, et que pour réunir une telle unanimité, il faut bien que Lefranc possède des facultés musicales déjà incontestées ?

Nous savons qu'à l'issue de la représentation, l'auteur de *Pierre de Médicis*, M. le Prince de Poniatowski a adressé de chauds compliments au jeune virtuose dans le salon de M. Duprez.

Puisse M. Lefranc ne voir qu'un simple augure dans les suffrages qui l'accueillent à son entrée dans la carrière et n'y voir aussi qu'un encouragement, en attendant qu'ils deviennent sa récompense.

CHRONIQUE DU LITTORAL

On assure que les départements de la Savoie (Nice) et de la Haute Savoie (Chambéry) recevront, dans la seconde quinzaine de mai, leur organisation administrative. Par ce moyen, l'Empereur, lors de son passage dans les nouvelles contrées françaises procéderait lui-même à l'installation des magistrats et des fonctionnaires.

D'après une lettre de Turin, le roi Victor-Emmanuel se rendrait à Chambéry et y aurait une entrevue avec l'Empereur des Français.

Après deux heures de marche, nous arrivâmes au village de la Turbie, où l'on rencontre une tour ronde, imposante, à demi-croulée, qui fut, à ce qu'on prétend, érigée par les Romains. Les montagnes voisines renferment quelques vallons cultivés et assez fertiles. Nous abandonnâmes ici le chemin qui conduit à Monaco, et nous primes, à gauche, le long des montagnes, dans la direction de Menton.

A une petite distance de la Turbie, nos regards plongèrent dans l'abaissement où se trouvait la ville des Grimaldi. Le flot marin cerclait d'un baigne de flocons son étroit soubassement. Nous distinguions vaguement les rues, qui scindaient cette gerbe d'édifices ; on eut dit les fentes d'un tronc d'arbre étoilé par la gelée. Dans plusieurs endroits le chemin prend des aspects d'escalier en ruine ; il est obstrué de pierres, qui n'attendent qu'un frôlement pour céder aux lois de la pesanteur. La sole des mulets, en cherchant à pincer les gradins, dans cette ascension désespérée, détachait des fragments de silex, qui s'en allaient lapider le vide. Des précipices s'ouvraient de deux côtés. A mesure qu'on redescend des montagnes, on retrouve quelques figes sèches, qui croissent dans les interstices des rochers ; ce sont des *eryngiums* glaques, recherchés des bourdons, et les hampes d'une espèce d'euphorbe ligneux.

La suite au prochain numéro.

Le traité relatif à la cession de Nice et de la Savoie a été présenté hier à la Chambre des Députés. Il est donc certain maintenant que la question sera résolue plus prochainement que nous ne le pensions nous-mêmes.

Les fêtes du statut ne seront pas célébrées aujourd'hui à Nice, le Conseil municipal vient de décider leur suppression.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une curieuse découverte littéraire a été faite à Berlin et y a produite une certaine sensation. Le grand Frédéric avait fait faire une magnifique édition de ses œuvres, dont quelques exemplaires seulement avaient été distribués ; mais par un caprice non expliqué du royal écrivain, il avait repris ces exemplaires et fait disparaître l'édition tout entière. En démolissant une maison qui avoisine le Palais, on a découvert une malle soigneusement fermée et scellée et dans cette malle l'édition complète des œuvres de Frédéric II.

Sous le titre *Nouveau Moteur*, le *Journal des Mines* publie la nouvelle suivante, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance :

« L'Empereur vient, dit-on, d'approuver le modèle d'une canonnière construite d'après un nouveau système et marchant sans vapeur ; aussi a-t-il ordonné la construction de plusieurs canonnières de même genre. Dans ce nouveau système, c'est l'air chaud qui remplace la vapeur ; par ce moyen, on obtient une vitesse au moins égale et l'on réalise par contre une économie considérable. D'après les calculs, cette économie ne se monterait pas à moins de 80 millions de francs pour la marine seulement.

» En effet, grâce à ce nouveau procédé, la quantité de combustible employé par la cuisine du bord suffira à peu près pour faire marcher le navire.

» Les expériences ont si bien réussi qu'on assure que, par ordres supérieurs, le navire la *Reine-Hortense* va être doté de cette nouvelle machine. Ce moteur, qui est appelé à opérer une révolution complète dans la navigation, est dû, dit-on, à un ingénieur français.

» On nous assure même que cette belle découverte est l'œuvre de M. Pascal, de Lyon, breveté le 15 février 1855. »

M. Maricette le célèbre archéologue, écrit d'Egypte qu'il venait de mettre à découvert un palais immense en granit, à quelques pas du grand Sphinx. Il croit que c'est le palais du fameux Chephrem qui vivait environ 3,600 avant J. C. et qui construisit la grande pyramide.

On a découvert sept superbes statues de ce prince dans le palais ensablé.

ORCHESTRE DES BAINS DE MONACO

Sous la direction de M. CARLO ALLEGRI

PROGRAMME DU CONCERT

du Dimanche 13 Mai 1860, à 8 heures du soir.

- 1^o *Sinfonia nell'opera il Furioso* Donizetti
- 2^o *Cavatina nell'opera Anna Bolena* Donizetti
- 3^o *Duetto nell'opera Norma* Bellini
- 4^o *Marcia d'ordinanza* Gabetti

Après le Concert ON DANSERA

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

SAISON D'ÉTÉ
1860

BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1860

L'admirable température dont jouit la riche vallée de Monaco, ses rivages ombragés et pittoresques, son horizon magique en font un séjour d'été sans rival. Nul site ne se prête mieux à la réalisation des avantages qu'un établissement de Bains de mer peut offrir sur le littoral méditerranéen.

Les BAINS DE MER sont construits à deux pas de la ville, à

l'ombre d'oliviers et de caroubiers séculaires dont la mer baigne le pied, au milieu de bois de citronniers et d'orangers. Ils offrent à la fois aux baigneurs, les avantages de l'action spéciale à l'eau de la méditerranée, la possibilité de prendre des bains à toute heure, et tous les agréments d'une situation exceptionnelle.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu, de son côté de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de lecture, jeux de Société.
Nouveaux hôtels confortablement meublés, restaurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures. De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat. De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canobière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers d'où part l'Omnibus de Monaco. De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté, au bureau des Messageries Générales, hôtel des Etrangers. Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

LE MONDE THERMAL

MONITEUR DES EAUX MINÉRALES
ET DES BAINS DE MER DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
GUIDE INDISPENSABLE AUX MALADES ET AUX TOURISTES,

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. ÉMILE BADOCHÉ

DIRECTEUR :
M. JOANNY BERTHIER

Correspondance gratuite pour les abonnés qui désirent des renseignements. Indications des principaux médecins, des chefs d'établissements, des directeurs de bains, des meilleurs hôtels dans chaque ville de bains.

ABONNEMENTS :

Paris et Départements : un an : 15 fr. — Étranger : 20 fr.

S'adresser à M. JOANNY BERTHIER, 52, rue Bonaparte, à Paris,

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR H. MAUREL DE NICE

PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 A 12 FRANCS PAR JOUR

TABLE D'HÔTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL DE MONACO

RUE DE LORRAINE

Impressions de luxe et ordinaires — Circulaires — Factures —
Prix-courants — Registres — Lettres de faire part — Cartes de visite,
Cartes d'adresse, etc., etc.

PRIX TRÈS-RÉDUITS

AVIS MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.

AVIS Tous les ouvrages français et étrangers, dont il sera envoyé 2 exemplaires à la direction, seront annoncés dans le journal. — Un article spécial leur sera consacré s'il y a lieu.

LIBRAIRIE VATRICAN
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco.

BAZAR MENTONNAIS

Rue St-Michel, Menton
Choix varié d'articles de toutes sortes — Parfumerie, porcelaines, objets d'art, etc.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

Spécialité pour l'expédition des branches d'orangers et de citronniers chargées de fleur et de fruits.

HOTEL

DES QUATRE NATIONS A MENTON

TENU PAR

GUILLAUME ISNARD

Grands et petits appartements confortables, pour familles. Plein Midi et vue de la mer.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.